|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)Hammamet, 25 octobre - 3 novembre 2016** | CCITT/ITU-T 60th Anniversary logo |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Addendum 20 auDocument 47-F** |
|  | **27 septembre 2016** |
|  | **Original: russe** |
|  |
| Etats Membres de l'UIT, membres de la Communauté régionale des communications (RCC) |
| proJet de RéVISION de la Résolution 77 |
| Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | La présente contribution propose d'apporter des modifications à la Résolution 77 pour tenir compte de l'importance d'inclure les communautés d'utilisateurs de logiciels à code source ouvert dans les travaux de l'UIT-T sur la normalisation des réseaux SDN.  |

Introduction

Actuellement, de nombreux opérateurs/fournisseurs de services de télécommunication sont confrontés aux problèmes suivants pour déployer et exploiter de nouveaux services et réseaux:

– Dépendance vis-à-vis de solutions mises au point par d'importants producteurs et fournisseurs d'équipements étrangers.

– Sécurité insuffisante des solutions proposées dans des domaines comprenant la commutation des réseaux en raison de phases de conception, d'élaboration et de test pas assez poussées, ainsi que d'autres facteurs.

– Viabilité à long terme insuffisante des solutions proposées, pour des raisons semblables.

– Fiabilité insuffisante de certains composants matériels et logiciels particuliers et impossibilité d'améliorer sensiblement cette fiabilité dans des délais serrés.

Il est également indispensable que les entreprises du secteur réduisent le volume des ressources nécessaires au déploiement, à l'exploitation et à l'entretien.

L'une des solutions principales à ces problèmes passe par l'ouverture: il faut utiliser des normes ouvertes et participer à leur élaboration ainsi qu'à la production d'équipements basés sur ces normes ouvertes. L'UIT est très active dans ce domaine mais le caractère toujours plus exclusif des dispositions fondamentales des nouvelles Recommandations du Secteur de la normalisation rend l'application de bon nombre de ces Recommandations difficile et coûteuse.

Considérations importantes

Les réseaux pilotés par logiciel (SDN) sont une composante prometteuse des systèmes "en nuage" de contrôle des infrastructures.

Il est possible de mettre en place, rapidement et à moindre coût, des solutions nouvelles et prometteuses liées aux réseaux SDN, principalement à partir de solutions précises et de produits et de lignes de produits conçus selon les principes des codes source ouverts.

L'AMNT-16 est un cadre unique dans lequel différentes communautés d'utilisateurs de logiciels à code source ouvert (OSS) et divers acteurs de projets proposant des solutions liées à ces logiciels peuvent contribuer aux travaux sur les nouvelles Recommandations.

Au cours de la période d'études actuelle, un certain nombre de communautés concevant des projets de logiciels OSS ont présenté à l'Activité conjointe de coordination sur les réseaux pilotés par logiciel (JCA-SDN) des informations sur leurs travaux. Il faut encourager et multiplier ces initiatives. Par ailleurs, il a été constaté que l'Open Networking Foundation (ONF) jouait un rôle important dans le développement des réseaux SDN. La JCA-SDN a également remarqué que les communautés concevant des projets de logiciels OSS sont en passe de devenir des acteurs incontournables dans l'écosystème de normes, dans la mesure où elles fournissent une mise en œuvre de référence concrète, apportent en retour des informations pour les acteurs élaborant des normes et des spécifications techniques, preuve de la viabilité du concept, et se positionnent comme des partenaires fiables et réactifs. Les projets mis au point par les communautés d'utilisateurs de logiciels OSS, par exemple OpenDaylight, OpenStack et OPNFV, jouent un rôle important dans le domaine des réseaux SDN.

Il ne s'agit pas d'un domaine de travail nouveau. Il y a longtemps que l'UIT, et en particulier l'UIT‑T, collaborent avec des organisations travaillant avec des logiciels OSS. Par exemple, à sa réunion du 17 décembre 2015, le Groupe spécialisé de l'UIT sur les IMT-2020 ("5G") a décidé, conformément à son mandat modifié, de poursuivre ses travaux, notamment ses études approfondies sur des sujets tels que les réseaux programmables (la "logiciellisation" des réseaux). Aux termes de son nouveau mandat, le Groupe de travail doit inclure les communautés open source dans les activités liées aux réseaux, reconnaissant par là le rôle qu'elles jouent et l'influence qu'elles exercent dans le développement des réseaux, ainsi que les avantages dont elles pourraient faire profiter le monde des télécommunications concernant la création d'un écosystème de normes 5G. Le Groupe spécialisé part de l'hypothèse qu'à l'horizon 2020, les nouveaux modèles de développement économique qui verront le jour et s'appuieront sur des solutions de télécommunications basées sur les réseaux programmables et entraîneront la convergence des communautés open source et des communautés des télécommunications.

Il sera donc nécessaire, soit d'élaborer une nouvelle Résolution préconisant un approfondissement des travaux avec les communautés open source dans tous les domaines d'activité de l'UIT-T, soit d'inclure, dans chaque Résolution se rapportant à un domaine particulier, des dispositions visant à renforcer ces travaux.

Conformément à la deuxième solution, il est proposé de modifier l'actuelle Résolution 77 sur les réseaux SDN.

Proposition

Il est proposé de faire des ajouts à la Résolution 77 comme indiqué dans le texte ci-dessous.

MOD RCC/47A20/1

RÉSOLUTION 77 (HAMMAMET, 2016)

Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel

(Hammamet, 2016)

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Hammamet, 2016),

considérant

*a)* que les réseaux pilotés par logiciel (SDN) vont profondément transformer le paysage du secteur des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les décennies à venir;

*b)* les nombreux avantages que les réseaux SDN peuvent apporter au secteur des télécommunications/TIC;

*c)* qu'un grand nombre d'entreprises portent un intérêt croissant à l'utilisation des réseaux SDN dans le secteur des télécommunications/TIC;

*d)* qu'une application générale des réseaux SDN nécessitera un système de normes applicables qui ne sont pas encore en place;

*e)* que les communautés d'utilisateurs de logiciels à code source ouvert (OSS) jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre des solutions d'infrastructure de réseau,

notant

*a)* que le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT‑T) devrait jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration du système de normes applicables relatives aux réseaux SDN visé ci-dessus;

*b)* qu'il conviendrait de créer un écosystème de normes ayant l'UIT‑T en son centre;

*c)* que la coopération avec les communautés OSS sur un certain nombre de projets de l'UIT-T a été une expérience positive,

reconnaissant

*a)* que l'UIT‑T offre des avantages inégalés s'agissant des normes relatives aux exigences et à l'architecture;

*b)* que des bases solides ont déjà été jetées s'agissant des normes relatives aux exigences et à l'architecture des réseaux SDN, ce qui pourrait permettre d'élaborer la série complète de normes en synergie avec l'ensemble du secteur;

*c)* que la Commission d'études 13 de l'UIT‑T participe à l'étude des réseaux SDN pour le développement des réseaux futurs et collabore avec les organisations de normalisation concernées,

décide de charger la Commission d'études 13 de l'UIT‑T

1 d'intensifier et d'accélérer les travaux sur l'architecture, les exigences et les solutions propres aux réseaux SDN en y associant plus largement les communautés élaborant des solutions liées aux logiciels à code source ouvert (communautés OSS), y compris pour ce qui est des réseaux programmables;

2 de soumettre au Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) des recommandations sur la manière d'associer les communautés OSS aux travaux sur les réseaux SDN,

charge le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications

d'examiner la question, de tenir compte des contributions de la Commission d'études 13 et des autres commissions d'études concernées et de prendre les mesures nécessaires, selon qu'il conviendra, en vue de déterminer les mesures nécessaires pour associer les communautés OSS aux activités de normalisation des réseaux SDN à entreprendre à l'UIT‑T, à savoir:

• coordonner les travaux sur les questions techniques liées aux réseaux SDN dans l'ensemble des commissions d'études, en fonction de leur domaine de compétence;

• promouvoir la collaboration avec d'autres organisations et forums qui élaborent des normes pour les réseaux SDN, tout en accordant une attention particulière à la coopération avec les communautés OSS;

• définir une vision stratégique claire concernant la normalisation des réseaux SDN et le rôle actif et important que l'UIT‑T devrait jouer,

charge le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications

1 de fournir l'assistance nécessaire en vue d'accélérer les travaux, en particulier en mettant à profit toutes les occasions, dans le cadre du budget alloué, pour échanger des vues avec le secteur des télécommunications/TIC, notamment par l'intermédiaire des réunions des directeurs techniques (au titre de la Résolution 68 (Rév. Dubaï, 2012) de la présente Assemblée), y compris avec les représentants des communautés OSS, et, en particulier, pour encourager la participation du secteur aux travaux de normalisation sur les réseaux SDN effectués à l'UIT‑T;

2 d'organiser, avec les représentants des communautés OSS, un atelier sur les réseaux SDN en 2017, afin de promouvoir des solutions liées aux logiciels OSS pour ces réseaux dans le cadre de l'UIT‑T,

invite les Etats Membres, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires

à soumettre des contributions pour faire avancer les travaux de normalisation sur les réseaux SDN à l'UIT‑T.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_